



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

DANS CE CADRE

Académie :	Session :
Examen :	Série :
Spécialité/option :	Repère de l'épreuve :
Epreuve/sous épreuve :	
NOM :	
(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)	
Prénoms :	N° du candidat <input type="text"/>
Né(e) le :	(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)

NE RIEN ÉCRIRE

Appréciation du correcteur

Note :

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

**BREVET PROFESSIONNEL
D'AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE**

DOSSIER II TRAVAIL A EFFECTUER

Ce dossier contient 11 pages, page de garde comprise.

Copie à remettre à l'issue de l'épreuve

**Assurez-vous que le dossier qui vous a été remis
est bien complet
avant de commencer l'épreuve.**

BP AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE	Code :	Session 2013	QUESTIONS
Epreuve E1.A : Prise en charge d'un site	Durée : 3h	Coefficient : 4	Page 1 sur 11

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

TRAVAIL DEMANDE

En matière de prévention et de lutte contre l'incendie

25 points

INC 1. Classement de l'établissement

(6 points)

Documents à votre disposition : Extrait du règlement de sécurité ; arrêté du 25 juin 1980
Arrêtés relatifs aux dispositions particulières applicables aux ERP type X

Question INC 1A : Déterminez l'effectif total admissible dans l'établissement ?

(/4 points)

Préciser les textes ou chapitres ou articles de référence

Réponse :

Question INC 1B : Donnez le classement de l'établissement ?

(/2 points)

Préciser les textes ou chapitres ou articles de référence

Réponse :

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

INC 2. Dégagements

(12 points)

Documents à votre disposition : Extrait du règlement de sécurité ; arrêté du 25 juin 1980
Arrêtés relatifs aux dispositions particulières applicables aux ERP type X

Question INC 2A : Calculez le nombre de dégagements et les unités de passage exigibles réglementairement au rez de chaussée de la piscine ? (plan annexe 1 folio 3/3)

(/5 points)

Préciser les textes ou chapitres ou articles de référence

Méthode de calcul :

Réponse :

Question INC 2B : Les pédiluves des piscines peuvent présenter une gêne à l'évacuation. Déterminez leurs profondeurs maximales ?

(/3 points)

Préciser les textes ou chapitres ou articles de référence

Réponse :

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Question INC 2C : Déterminez les caractéristiques des portes des vestiaires et des cabines de déshabillage?

(/2 points)

Préciser les textes ou chapitres ou articles de référence

Réponse :

Question INC 2D : Donnez le sens d'ouverture des portes donnant sur l'extérieur ?

(/2 points)

Préciser les textes ou chapitres ou articles de référence

Réponse :

INC 3. Aménagement

(4 points)

Question INC 3 : Quelles précautions doivent être prises afin d'éviter les chutes aux abords des bassins ou dans les douches ?

(/4 points)

Préciser les textes ou chapitres ou articles de référence

Réponse :

1 matériel :

1 consigne :

Quelles solutions préconisez-vous pour mettre en œuvre cette consigne ?

-
-

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

INC 4. Moyens de secours

(3 points)

Question INC 4 : Déterminez les moyens d'extinction à mettre en place dans l'établissement ?

(/3 points)

Préciser les textes ou chapitres ou articles de référence

Réponse :

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

En matière de prévention et de lutte contre la malveillance

25 points

MAL 1. Analyse des risques

(7 points)

Question MAL 1 : Le directeur souhaite que vous procédiez à l'inventaire des risques de malveillance propres à l'établissement, puis que vous lui proposiez des moyens de préventions adaptés à les prévenir.

(/3 points)

Remarques: les moyens pourront être organisationnels, humains ou techniques

Citez 4 risques de malveillance du public ou du personnel

-
-
-
-

(/4 points)

Moyens de préventions adaptés aux risques de malveillance

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

MAL 2. Protection mécanique

(7 points)

Question MAL 2 : L'inventaire des risques vous a permis de mettre en évidence un certain nombre de failles portant notamment sur les moyens de sécurité actuellement en place.

A ce titre, vous souhaitez améliorer la Protection Mécanique extérieure du site, ainsi que celle du Bâtiment.

(17 points)

Principe de la protection mécanique

Principaux dispositifs mécaniques existants

Périphérique (Vous mentionnerez au moins 5 dispositifs)

Périmétrique (Vous mentionnerez au moins 5 dispositifs)

Intérieure (Vous mentionnerez au moins 3 dispositifs)

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

MAL 3. Vidéosurveillance

(6 points)

Question MAL 3 : Dans le cadre de la mise en sécurité, le directeur de l'établissement souhaite mettre en place un système de vidéosurveillance. Il vous demande de l'assister pour mener à bien ce projet.

(/1 points)

A. Citez les références des textes relatifs à la vidéosurveillance.

-
-

(/4 points)

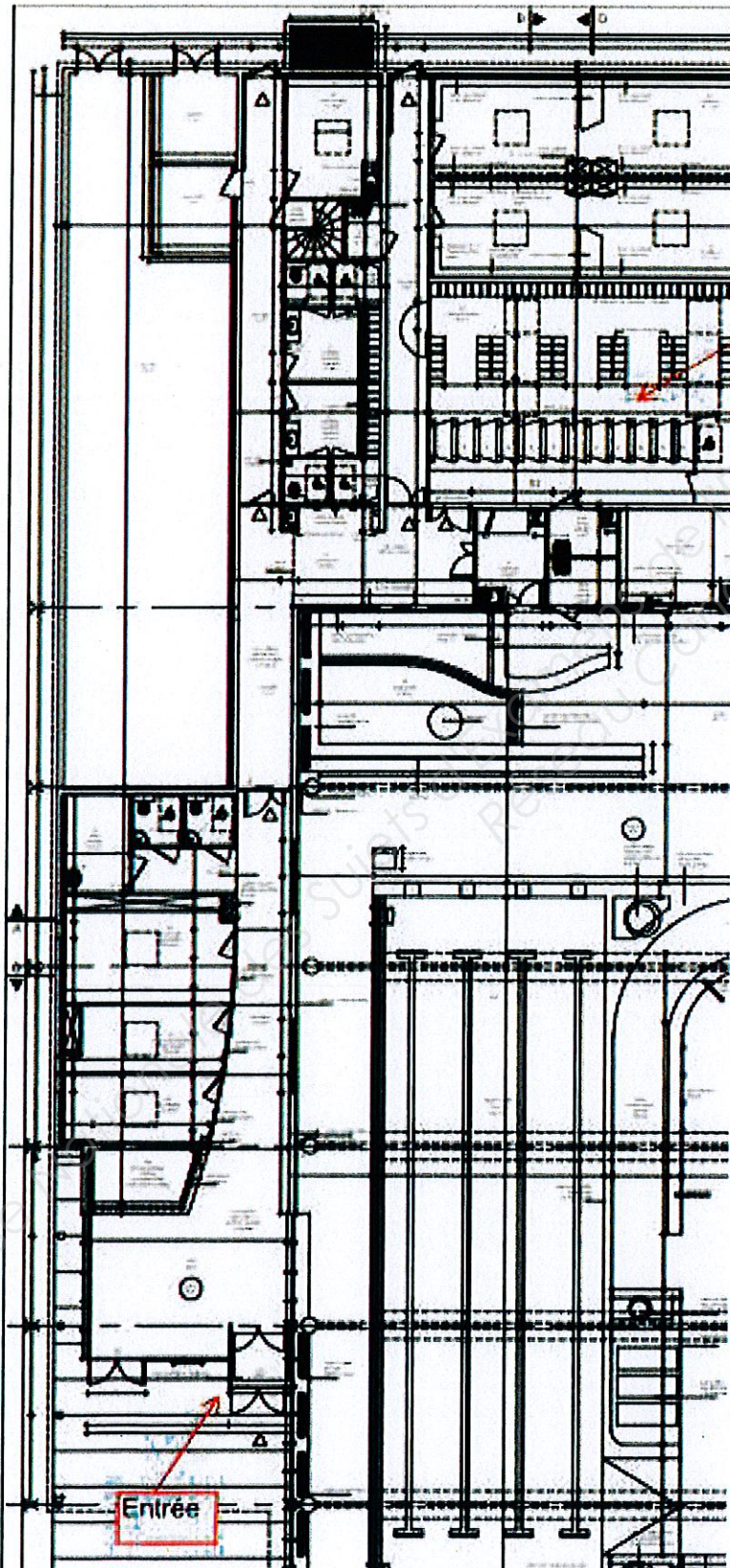
B. Décrivez un système de vidéosurveillance que vous préconisez pour sécuriser l'entrée du rez de chaussée du bâtiment jusqu'à l'accès au vestiaire. (plan annexe 1 folio 3/3)

Précisez les types et les emplacements des matériels (Prise d'image / Visualisation / Enregistrement.)

(/1 points)

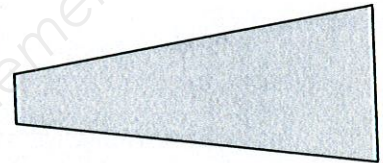
C. Schématisez sur le plan ci-dessous votre système de vidéosurveillance

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE



Légende

Camera :



Ecran et enregistreur :



NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

MAL 4. Règlement intérieur

(5 points)

Question MAL 4 : Proposez 10 Interdictions à inclure dans l'article 7 du règlement intérieur de l'établissement (annexe 4 folio 2 sur 3) pouvant amener un usager à être expulsé de l'établissement.

(/ 5 points)

Réponse :

-
-
-
-
-
-
-
-
-
-

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

En matière d'hygiène et de sécurité du travail

10 points

HYG 1. Analyse des risques

(5 points)

Documents à votre disposition : Arrêtés relatifs aux dispositions particulières applicables aux ERP type X.
Fiches de données sécurités

Question HYG 1 : Déterminez les risques liés à l'utilisation du chlore, de l'ozone et de l'eau de Javel au niveau du sous sol pour le traitement de l'eau.

(/5 points)

Réponse :

HYG 2. Mesures de sécurité

(5 points)

Documents à votre disposition : Arrêtés relatifs aux dispositions particulières applicables aux ERP type X.
Fiches de données sécurités

Question HYG 2 : Déterminez les mesures de sécurité à mettre en œuvre pour l'utilisation et le stockage du chlore au niveau du sous-sol pour le traitement de l'eau.

(/5 points)

Réponse :

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.